



✉ Julie BONNEMORT
Gestionnaire Emploi Public
02.48.50.94.30
emploi_public@cdg18.fr
julie.bonnemort@cdg18.fr

✉ Pascal PELLENTZ
Responsable du Pôle Emploi
Public / Concours
02.48.50.94.39
pascal.pellentz@cdg18.fr



FORMATION AU METIER DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le BERRY REPUBLICAIN en parle ...

SAINT-ÉLOY-DE-GY

Séverine Cousin, une stagiaire à la mairie

La commune de Saint-Éloy-de-Gy, par l'entremise de son maire, Gilles Benoit, s'est portée volontaire pour prendre en formation des stagiaires dans ses locaux. « J'affiche une volonté marquée pour cette démarche car, pour moi, la formation professionnelle fait souvent défaut pour ce type de travail. »

Séverine Cousin, puisqu'il s'agit d'elle, est inscrite dans une formation d'une durée de cinq mois instruite par le Gréta ; une formation pour devenir secrétaire de mairie en milieu rural, suivie également par le centre de gestion du Cher.

Berruyère de naissance, mariée et mère de deux enfants de 6 et 8 ans, elle habite à Saint-Doulchard.



STAGE. Séverine Cousin en stage pour cinq mois à Saint-Éloy.

Elle confie : « Devant accomplir deux stages de trois semaines dans une mairie, j'ai été choisie pour effectuer ce stage en mairie de Saint-Éloy-de-Gy où j'ai été tout de suite accueillie non pas comme une stagiaire mais comme une collègue de travail, ce qui m'a enchantée. On m'a donné des tâches concrètes à réaliser. En ce moment, ma formation est axée sur le budget ».

Séverine espère bien qu'à la fin de sa formation, elle pourra intégrer une commune de la taille de Saint-Éloy. Elle a été agréablement surprise par la présence de toute l'équipe municipale qui assiste aux réunions, le tout dans une ambiance sereine. ■

BR du 5 avril 2021

JUSSY-CHAMPAGNE ■ La formation a été mise en place en 2019

Justine Lefebvre en stage

Le Centre de gestion du Cher, en partenariat avec le Greta, soutenu par la Région et l'État, propose une formation de secrétaire de mairie.

La commune accueille durant six semaines Justine Lefebvre pour un stage au métier de secrétaire de mairie.

Comme treize autres stagiaires, Justine Lefebvre a intégré la seconde promotion d'une formation mise en place en 2019.

La maire Bénédicte Ducateau est première vice-présidente du Centre de gestion du Cher (*), en charge du Pôle emploi public et des concours. Elle est à l'origine de cette formation avec son équipe du Centre de gestion, Pascal Pellentz et Julie Bonne-mort.

Urgence à former des candidats

« Nous sommes partis du constat que les mairies en zone rurale ont vu leurs tâches se démultiplier et que de nombreuses secrétaires vont partir à la retraite et donc qu'il y avait urgence à former des can-



STAGIAIRE. Justine Lefebvre et la secrétaire de mairie, tutrice de stage, Ludwine Friconneau.

didats à un métier qui nécessite de multiples compétences et savoirs fondamentaux. En effet, les secrétaires de mairie des petites communes sont de véritables « couteaux suisses », il faut avoir des compétences dans le domaine administratif, mais aussi dans les domaines juridiques, de la comptabilité, etc. »

Cette formation, qui a débuté le 1^{er} décembre 2020 et se terminera le 30 avril 2021, et qui comprend 455 heures en cen-

tre de formation et 210 heures de stage, a été mise en place par le Centre de gestion du Cher en partenariat avec le Greta, avec le soutien financier de la Région Centre-Val de Loire et de l'État.

Justine Lefebvre, qui réside à Farges-en-Septaine, confie qu'elle a déjà un entretien d'embauche dans une petite commune proche de son domicile.

Maud Le Bel, issue de la première promotion, est devenue après son stage

pratique à Jussy-Champagne en 2020, la nouvelle secrétaire pour les mairies des communes de Crosses et de Raymond.

« On constate qu'il y a une forte demande des maires ruraux pour recruter du personnel qualifié et polyvalent », conclut Bénédicte Ducateau. ■

(*) le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Cher est un établissement public à caractère administratif qui accompagne les collectivités sur les missions ressources humaines et gère la carrière d'environ 4.000 agents du département.

BR du 12 avril 2021

Cette deuxième session de formation mise en place par le Centre de Gestion du Cher en partenariat avec le GRETA BERRY et la Région Centre Val-de-Loire, arrive à sa fin....

Les stagiaires ont commencé leur dernier mois de formation par un stage de 3 semaines en immersion dans les collectivités d'accueil. Après 5 mois de formation soit 455 heures d'enseignement théorique encadrées par des professionnels en activité au sein de la Fonction Publique Territoriale et 2 périodes de stage d'une durée totale de 6 semaines (210 heures), ils termineront par des évaluations finales écrites et orales. Elles seront soumises aux délibérations d'un jury qui se réunira le 29 avril.

Le 30 avril, un bilan avec les stagiaires et l'ensemble des partenaires clôturera cette formation.

Commencera alors une nouvelle étape dans la vie professionnelle de ces stagiaires, le **recrutement**.

Le Service Emploi Public du CDG 18 accompagnera les stagiaires dans leur recherche d'emploi jusqu'à un recrutement définitif. Pendant cette période, il pourra leur être proposé des missions de remplacement qui seront pour eux l'occasion de perfectionner leur expérience professionnelle.

Le Service Emploi Public du CDG 18 propose également aux collectivités une aide au recrutement dans le respect des textes en vigueur.

... n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins en recrutement ou remplacement.

Statut & Carrière

Traitement indiciaire des agents de catégorie C

Attribution de points d'indice majoré différenciés pour tenir compte de la revalorisation du SMIC au 1er janvier 2021...



Stéphanie FONTAINE
02.48.50.82.55

[Décret n° 2021-406 du 8 avril 2021](#) portant attribution de points d'indice majoré à certains personnels civils et militaires de l'Etat, personnels des collectivités territoriales et des établissements publics de santé

>> Ce décret attribue des points d'indice majoré différenciés pour les indices bruts 354 à 361 pour tenir compte de la revalorisation du SMIC de 0,99 % qui atteint le montant de 1 554,58 € bruts mensuels au 1er janvier 2021.

Le décret a pour objet de relever le traitement indiciaire en début de carrière des agents de catégorie C de la fonction publique.

stephanie.fontaine@cdg18.fr

Cette mesure permet de garantir que les rémunérations indiciaires de tous les fonctionnaires seront supérieures au SMIC et d'éviter ainsi le recours à l'indemnité différentielle à la suite de la revalorisation du salaire minimum de 0,99 % le 1er janvier 2021.

Les rémunérations de début de carrière sont relevées progressivement, afin de garantir un niveau au moins égal au SMIC, tout en évitant une stagnation des rémunérations pendant les premières années de la carrière des agents concernés.

La mesure consiste à attribuer deux points pour les actuels indices majorés 330 à 333 et un point pour les indices 334 et 335 et représente ainsi une augmentation de 4,69 € à 9,37 € par mois. Elle concerne 381 000 agents relevant des trois versants de la fonction publique, dont près de la moitié (175 000) appartiennent à la fonction publique territoriale.

Publics concernés : administrations, personnels civils et militaires de l'Etat, personnels des collectivités territoriales et des établissements publics de santé.

Entrée en vigueur : **le décret entre en vigueur le 1er avril 2021**

[JORF n°0084 du 9 avril 2021 - NOR : TFPF2106836D](#)




Echelle C1 :	Revalorisation des échelons 1, 2, 3, 4 et 5
Echelle C2 :	Revalorisation des échelons 1 et 2
Agent de maîtrise :	Revalorisation de l'échelon 1

Les arrêtés des fonctionnaires concernés sont en cours d'acheminement.

Les arrêtés d'avancement d'échelon compris entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2021 ont été réédités.

Si vous n'avez pas reçu l'arrêté d'un fonctionnaire concerné, c'est que nous n'avons pas reçu son arrêté de nomination **version papier** (soit par voie postale ou déposé dans la boîte à lettres du CDG18).

Un avenant est téléchargeable pour les contractuels dans [l'espace réservé Modèle d'arrêtés / Divers / Avenant pour reclassement au 1.04.2021](#).

 ZAC le PORCHE - 18340 PLAIMPIED-GIVAUDINS  02.48.50.82.50  02.48.50.37.59 - www.cdg18.fr [Contacts](#) [Plan d'accès](#)

Destinataire : [Nom]